

BUDGET PRIMITIF 2024

Rapport synthétique annexé à la délibération
budgétaire

GRAND DOLE



Sommaire

PREAMBULE

L'ÉQUILIBRE EN FONCTIONNEMENT

L'ÉQUILIBRE EN INVESTISSEMENT

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

LA MASSE SALARIALE

ÉVOLUTION DES ÉPARGNES BRUTE ET NETTE

DETAIL DES OPERATIONS EN INVESTISSEMENT

ÉVOLUTION DE LA DETTE

LE BUDGET ANNEXE TRANSPORT

LE BUDGET ANNEXE AMÉNAGEMENT DES ZONES

LE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Préambule –Éléments de compréhension sur le budget primitif

Le budget primitif est le **budget de l'année à venir retraçant les choix du Grand Dole en termes de recettes (pour celles qui sont décidées par la collectivité) et de dépenses.**

Il s'agit d'un **acte d'autorisation des dépenses** et de **prévision sur les recettes** du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Le budget est **voté par le conseil communautaire** après la tenue d'un débat d'orientations budgétaires.

Le budget se présente en deux parties :

- **La section de fonctionnement** qui retrace toutes les opérations de recettes et de dépenses nécessaires à la gestion courante de la collectivité : charges de personnels, subventions, charges à caractère général (électricité, eau, etc), intérêts de la dette. L'excédent net de recettes constitue l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la ville,
- **La section d'investissement** présente les crédits afin de financer les différents investissements et ceux relatifs au remboursement de la dette. Cette section retrace également les ressources permettant de financer ces investissements (autofinancement, recettes propres, emprunt, etc...)

Le budget doit être **équilibré en dépenses et en recettes**, et au sein de chacune des sections. Il est voté par nature et par chapitre.

Le budget primitif du Grand Dole se présente dans un document unique avec 3 budgets annexes relatifs aux aménagements de zones, assainissement et transport.

Préambule – Le contexte de la construction du budget primitif 2024

Le budget primitif 2024 s'inscrit dans le cadre des orientations budgétaires présentées en conseil communautaire en novembre 2023:

- Environnement économique instable, incertain et contraint, **avec une croissance nationale entre 0,9% et 1,4% , et une inflation 2024 de l'ordre de +2,5**
- Les différentes mesures impactant la hausse de la masse salariale, l'indice de la croissance par rapport à l'inflation;
- Le Projet de loi de finances (PLF) 2024 ne vient pas grever les marges de manœuvre financières de l'agglomération avec une stabilité des dotations, une absence de plafonnement de l'indexation des bases foncières.

Préambule – Les hypothèses retenues pour le BP 2024

Fonctionnement :

- ❑ Afin de ne pas dégrader sa santé financière, le Grand Dole agit sur la **maitrise des dépenses de fonctionnement**, tout en intégrant les mesures de revalorisation salariale décidées par le Gouvernement
- ❑ Le Grand Dole **n'augmente pas les taux d'imposition de fiscalité**; il décide également de **baisser le taux sur la taxe d'enlèvement des ordures ménagères -0,5 points**
- ❑ Le Grand Dole poursuit son **plan d'économies d'énergies** qui a permis de réaliser de nombreuses économies pour 2023
- ❑ Faits nouveaux en dépenses 2024 :
 - Année pleine de la DSP transport
 - Transfert du produit de la taxe d'aménagement au budget annexe aménagement de zones
 - Revalorisation subvention Scènes du Jura
 - Revalorisation contribution Office du tourisme

Investissement :

- ❑ Le Grand Dole **poursuit et accentue la mise en œuvre d'une politique d'investissement** répondant aux différents enjeux en termes de développement économique, d'infrastructures dédiées au sport, à la culture et à la jeunesse
- ❑ Le Grand Dole soutient également les projets locaux par le biais de fonds de concours
- ❑ Après plusieurs années de non recours à l'emprunt, et compte tenu des investissements inscrits au budget, le Grand Dole pourrait faire appel à l'emprunt en 2024 en privilégiant le taux variable tout en maîtrisant un encours de dette, garant d'une bonne santé financière

Préambule – Focus sur la fiscalité locale directe

- ❑ Depuis 2018, la révision des valeurs locatives est calculée à partir de l'évolution des prix à la consommation (IPC) entre novembre N-1 et novembre N-2
- ❑ Evolution depuis 2019 :

Année	2019	2020	2021	2022	2023
Coefficient voté en LFI	1,022	1,012	1,002	1,035	1,071
Evolution	2,2%	1,2%	0,2%	3,5%	7,1%

Compte tenu de la situation économique actuelle et de la tendance inflationniste constatée depuis plusieurs mois, l'année 2024 devrait connaître une forte hausse des valeurs locatives à hauteur de 4%.

Hypothèses retenues sur la fiscalité locale directe :



- ✓ Application de la révision des bases des valeurs locatives à hauteur de +4% sur les montants notifiés en 2023
- ✓ Stabilité des taux sauf **celui de la TEOM en baisse**

Rappel des taux appliqués par le Grand Dole	2023	Proposition 2024
CFE	22,58%	22,58%
TFPB	7,40%	7,40%
TFPNB	4,12%	4,12%
THRS	15,75%	15,75%
TEOM	10,41%	9,91%

L'équilibre budgétaire en fonctionnement : 62 868K€

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION DE FONCTIONNEMENT
GRAND DOLE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution / BP2023
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 840	6 666	-2.5%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	24 843	25 996	4.6%
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	10 930	11 635	6.5%
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	12 268	13 604	10.9%
Total des dépenses de gestion courante		54 881	57 901	5.5%
66	CHARGES FINANCIERES	516	572	10.9%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	14	13	-7.1%
Total des dépenses réelles		55 411	58 486	5.5%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	600	1 082	80.3%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 450	3 300	-4.3%
Total des dépenses d'ordre		4 050	4 382	8.2%
Total des dépenses de fonctionnement		59 461	62 868	5.7%

L'équilibre budgétaire en fonctionnement : 62 868K€

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution / BP 2023
013	ATTENUATIONS DE CHARGES	220	190	-13.6%
70	PRODUITS DES SERVICES	15 636	16 224	3.8%
73	IMPOTS ET TAXES	13 555	14 324	5.7%
731	FISCALITE LOCALE	19 577	20 384	4.1%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	8 623	8 897	3.2%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	500	409	-18.2%
Total des recettes de gestion courante hors résultat		58 111	60 428	4.0%
Total des recettes réelles		58 111	60 428	4.0%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 350	2 440	80.7%
Total des recettes d'ordre		1 350	2 440	80.7%
Total des recettes de fonctionnement		59 461	62 868	5.7%

L'équilibre budgétaire en fonctionnement

- Le budget 2024 s'établit à **62 868K€**, en hausse de +5,7% par rapport au BP 2023
- Les dépenses réelles de fonctionnement : **58 486K€**
 - Evolution de **+5,5%** par rapport au BP 2023
- Les recettes réelles de fonctionnement (fiscalité, produits des services, dotations et autres produits) : **60 428K€**
 - Evolution de **+4 %** par rapport au BP 2023

L'équilibre budgétaire en investissement : 18 242K€

PRESENTATION GENERALE DU BUDGET PRIMITIF 2024
SECTION D'INVESTISSEMENT
GRAND DOLE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution / BP2023
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	277	280	1.2%
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	3 695	4 238	14.7%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 056	8 654	183.2%
Total des dépenses d'équipement hors résultats		7 028	13 172	87.4%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	2 255	2 255	0.0%
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES	250	0	-100.0%
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	350	100.0%
Total des dépenses financières		2 505	2 605	4.0%
Total des dépenses réelles		9 533	15 777	65.5%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 350	2 440	80.7%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	25	25	0.0%
Total des dépenses d'ordre		1 375	2 465	79.3%
Total des dépenses d'investissement		10 908	18 242	67.2%

L'équilibre budgétaire en investissement : 18 242K€










RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evolution / BP 2023
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 903	5 581	193,3%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	3 535	6 469	83,0%
Total des recettes d'équipement hors résultat		5 438	12 050	121,6%
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	1 200	1 700	41,7%
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	195	85	-56,4%
Total des recettes financières		1 395	1 785	28,0%
Total des recettes réelles		6 833	13 835	102,5%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	600	1 082	80,3%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 450	3 300	-4,3%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	25	25	0,0%
Total des recettes d'ordre		4 075	4 407	8,1%
Total des recettes d'investissement		10 908	18 242	67,2%

L'équilibre budgétaire en investissement

- Le budget en investissement s'établit à **18 242 K€**
- Des dépenses réelles d'investissement à hauteur de **15 777 K€** dont :
 - ❑ **13 172 K€ d'équipement** *contre 7 028K€ en 2023*
 - ❑ **2 255 K€ de remboursement de capital de la dette** *(équivalent à 2023 compte tenu du non recours à l'emprunt sur cet exercice)*
 - ❑ **350 K€ d'apport en compte courant à la SPL Grand Dole Mobilités**
- Des recettes réelles d'investissement d'un montant de **13 835K€** dont :
 - ❑ **7 366 K€** au titre des subventions équipement, FCTVA, Taxe aménagement et cessions :
 - ❑ **Un emprunt d'équilibre de 6 469K€** (contre 3 535K€ au BP 2023)

Présentation du budget de fonctionnement par secteurs d'activités

Fonctionnement	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Finances - Fiscalité-dotations 	13 528	14 417	6,6%	33 409	35 318	5,7%
Administration générale 	2 725	2 705	-0,7%	1 547	1 470	-5,0%
Moyens- Ressources 	5 088	5 057	-0,6%	2 216	2 230	0,7%
Action sociale 	528	758	43,6%	239	436	82,8%
Actions éducatives 	11 498	12 281	6,8%	8 563	8 595	0,4%
Sport 	1 909	2 070	8,4%	349	296	-15,2%
Culture 	4 649	4 869	4,7%	1 387	1 518	9,5%
Aménagement du territoire 	2 827	3 685	30,3%	685	587	-14,3%
Services techniques 	12 657	12 642	-0,1%	9 716	9 977	2,7%
Total Dépenses et recettes réelles	55 411	58 486	5,6%	58 111	60 428	4,0%
Total Dépenses et recettes ordre	4 050	4 382	8,2%	1 380	2 440	76,8%
TOTAL FONCTIONNEMENT	59 461	62 868	5,7%	59 491	62 868	5,7%

Finances/Fiscalité/Dotations : +5,1% en net

Finances/ Fiscalité/Dotations	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Fiscalité directe locale				11 764	12 317	4,7%
ACTP	8 625	8 610	-0,2%	25	25	0,0%
FNGIR	1 635	1 635	0,0%			
FPIC	620	600	-3,2%			
Dégrèvements fiscaux	50	790	1480,0%			
Compensation exonérations Etat				3 130	3 386	8,2%
Fiscalité indirecte				15 080	16 080	6,6%
DGF				3 400	3 500	2,9%
Intérêts d'emprunt	518	550	6,2%			
SDIS	2 000	2 050	2,5%			
Dépenses imprévues/Non valeurs	80	182	127,5%	10	10	
Total Finances/Fiscalité/Dotations	13 528	14 417	6,6%	33 409	35 318	5,7%
Coût net				19 881	20 901	5,1%

Finances/Fiscalité/Dotations (+5,7% en recettes)

1- Fiscalité locale directe :

Le produit fiscal 2024 a été évalué en appliquant une hausse de +4% des bases aux produits réels notifiés en 2023, soit une hausse prévisionnelle de +553K€ par rapport au Budget Primitif 2023.

Il est estimé à **12 317 K€** soit une progression de +4,7% par rapport au BP 2023.

A NOTER : La fiscalité directe, sur laquelle le Grand Dole dispose d'un pouvoir de taux, ne représente plus que 35% du panier fiscal total, contre environ 78% avant la suppression de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Principales.

En K€	BP 2023	BP 2024	Evol 23/24
CFE	5 970	6 220	4,2%
TFB	5 240	5 511	5,2%
TH	440	462	5,0%
TFNB	114	124	8,8%
TOTAL	11 764	12 317	4,7%

Finances/Fiscalité/Dotations (+5,7% en recettes)

2- Fiscalité indirecte : 16 080 K€

Le produit de TASCOM est proposé au niveau réellement constaté en 2023 ou en fonction des évaluations transmises par les services de la DGFIP.

Concernant les IFER, le produit est attendu en hausse de +23,6% est de 680 K€, suite à une régularisation.

La TVA, reversée par l'Etat en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, et en compensation de la CVAE, est estimée sur la base de la notification prévisionnelle 2023.

	BP 2023	BP 2024	Evol
IFER	550	680	23,6%
TASCOM	1 000	1 100	10,0%
TVA	13 530	14 300	5,7%
TOTAL	15 080	16 080	6,6%

3- Compensations d'exonérations : 3 386 K€, le dynamisme de ces compensations suit celui de la fiscalité directe. Il est donc proposé une évolution de +4% sur les montants notifiés en 2023.

4- DGF : Une légère hausse prévisionnelle est prévue pour 2023, soit **3 500 K€** (+100 K€), compte tenu de la notification 2023

Finances/Fiscalité/Dotations (+6,6% en dépenses)

Attributions de Compensation : **8 610 K€, en stabilité par rapport à 2023**; axe fort du pacte de solidarité fiscal et financier elles sont proposées en cohérence avec les dispositions discutées tout au long du processus et en conformité avec le rapport de la CLECT réunie en 2023. Les principes retenus à cette occasion nécessitent néanmoins une mise à jour chaque année, une part variable étant liée au produit de la Taxe Foncière réellement payée par les entreprises installées sur les ZAE.

FPIC : **600 K€ (identique à 2023)**. Ce prélèvement fait également l'objet d'un axe du pacte de solidarité. Celui-ci prévoit qu'il soit intégralement pris en charge par le Grand Dole. Budgétairement, le montant proposé au budget primitif correspond au montant réellement constaté en 2023, soit 600K€.

Pour mémoire, si l'enveloppe nationale est stabilisée à 1Md€ depuis 2016, le montant du prélèvement de droit commun appliqué par l'Etat au Grand Dole et à ses communes membres est en constante évolution.

FNGIR : consécutif à la suppression de la Taxe Professionnelle en 2011, il est quant à lui stabilisé à hauteur de **1 635 K€**.

Dégrèvements fiscaux : **790 K€, dont 740K€ sont dus à l'Etat quant au prélèvement sur la Taxe d'habitation (50% de ce prélèvement a été versé sur 2023, le solde en 2024)**. Cette somme a fait l'objet d'une provision, donc neutre budgétairement). Le reliquat de l'enveloppe est stable à 2023 afin de couvrir d'éventuels dégrèvements de fiscalité qui pourraient être accordés à des entreprises et mises à la charge de la CA du Grand Dole.

SDIS : la contribution 2024 prévisionnelle au SDIS est fixée à **2 050 K€ (+50 K€)**.

Intérêts des emprunts : Ils sont budgétés à hauteur de **550 K€ (+6,2%)**. Ils tiennent compte de l'absence de recours à l'emprunt en 2023 et de l'évolution des frais financiers liés à une hausse du Livret A et des taux d'intérêts.

Charges diverses: **182 K€**; ce poste intègre notamment une enveloppe destinée à la comptabilisation de créances éteintes ou admises en non valeur (30K€), de charges annulées sur exercices antérieurs (10K€), des frais d'études (50 K€) ainsi qu'une provision pour faire face à des dépenses imprévues (102K€).



Administration générale

Fonctionnement Administration générale	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Cabinet du président	45	47	4.4%			
Assemblée et affaires juridiques	63	55	-12.7%			
Politiques territoriales	74	104	40.5%			
Performance et prospective	122	113	-7.8%			
Communication	81	83	2.7%			
Imprimerie	31	31	0.0%			
Tranquillité, sécurité publique	70	62	-11.4%	27	27	0%
Transition écologique	175	52	-70.3%	135	18	-87%
Mutualisations= (charges générales)	79	80	1.3%	309	310	0%
Masse salariale	1 986	2 079	4.7%	1 076	1 115	4%
Total administration générale	2 725	2 705	-0.8%	1 547	1 470	-5%
Coût net	1 178	1 235	4.8%			

Administration générale : 1 235 K€ en net, soit +4,8%

Cabinet du président : 47 K€. Il s'agit de crédits consacrés à l'organisation de diverses manifestations (séminaire des élus, vœux du Président...) Ce budget intègre également une enveloppe pour des subventions accordées à des associations par le Bureau Communautaire. En 2024, ce budget est stable.

Assemblées et affaires juridiques : 55 K€ pour les prestations de conseil juridique, de suivi des contentieux, et retranscription des conseils et dématérialisation des convocations

Politiques Territoriales : 104 K€ pour les cotisations diverses (AMJ, ADCF, AFIGESE, Pôle Métropolitain, ARAPT, Agence technique départementale)

Performance et prospective : 113 K€ pour les prestations du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification et diverses études/AMO

Communication / Imprimerie : 114 K€; Ce budget tient compte de la conception et de la distribution du Grand Dole Mag. 3 numéros sont prévus en 2024. Le service Imprimerie couvre quant à lui uniquement les besoins en papier et en fournitures diverses. Ces deux budgets sont stables.

Tranquillité publique : 62 K€ en dépenses pour la gestion du service de fourrière intercommunale, la gestion des prestations de télésurveillance des bâtiments, pour la prévention de la délinquance (conseil intercommunal de prévention de la délinquance). **En recettes, 27K€** sont attendus sur les recettes fourrière et la subvention FIPD et MILDECA

Transition écologique : un budget de fonctionnement de 52K€ est dévolu à la transition écologique afin de mener notamment le cadastre solaire (35K€), ainsi que diverses séances d'animation et de sensibilisations aux gestes de développement durable (15K€). Des subventions sont attendues à hauteur de **17,5K€**.

Mutualisations : 80K€ en dépenses et 310K€ en recettes sont prévues au titre de la mutualisation des services. Budget identique à celui de 2023.



Moyens-Ressources

Fonctionnement Moyens-Ressources	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Finances	100	56	-44,0%			
Ressources humaines (hors masse salariale)	593	650	9,6%			
Systèmes d'information	563	626	11,3%			
Moyens généraux	680	694	2,0%	427	444	3,9%
Commande publique	17	19	11,8%			
Masse salariale	3 134	3 012	-3,9%	1 789	1 787	-0,1%
Total Moyens et ressources	5 088	5 057	-0,6%	2 216	2 230	0,7%
Coût net	2 872	2 827	-1,6%			

Moyens-Ressources 2 827 K€ en net soit une diminution de -1,6%

- **Finances : 56 K€.** 30K€ sont consacrés à l'outil de prospective financière et fiscale mis à disposition de l'ensemble des communes du Grand Dole ainsi qu'à l'application relative à l'exploitation et l'analyse des données fiscales du territoire. Enfin, une provision est inscrite pour les frais bancaires (carte achat, tipi...)
- **RH : 650 K€.** Ce budget se compose essentiellement des indemnités, frais de formation et défraiements divers des élus (stable par rapport à 2023) ainsi que de l'enveloppe des frais de formation du personnel qui est en augmentation de 9,6%
- **DSI : 626 K€** pour les crédits liés à la maintenance et aux prestations relatives aux différents logiciels, ainsi que les abonnements aux outils bureautiques, les prestations d'hébergement (site internet, système d'information financière notamment), les frais de téléphonie ainsi que la maintenance des copieurs. Ce budget est en hausse de +11,3% en raison notamment d'une AMO pour le renouvellement du marché téléphonie.
- **Accueil / Courrier / Moyens généraux : 694 K€ en dépenses et 444 K€ en recettes :**
 - ✓ les taxes foncières : 205K€, soit + 30K€ compte tenu de la revalorisation des bases foncières.
 - ✓ les loyers : en légère baisse par rapport à 2023, soit 177K€
 - ✓ les assurances (véhicules et locaux): poste en légère augmentation de 4K€
 - ✓ les frais d'affranchissement sont proposés en diminution de -10K€
 - ✓ le budget consacré aux achats récurrents (produits d'entretien, fournitures administratives) et aux prestations d'entretien (locaux et véhicules) est en augmentation, soit 85K€.
 - ✓ les recettes concernent essentiellement le loyer versé par Ideal Standard (315K€), ainsi que des loyers et redevances diverses (environ 129K€)
- **Commande Publique : 19 K€** pour les frais d'insertion dans les journaux d'annonces légales dans le cadre de la passation des marchés publics et groupements de commande, soit 17K€. D'autre part, la prestation pour la mise en vente de divers matériels via le site AgoraStore/Webenchères s'élève à 2 K€.



Politique de la ville

Fonctionnement Action Sociale	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Politique de la ville	180	185	2.8%			
Masse salariale	348	573	64.7%	239	436	83%
Total Politique de la ville	528	758	43.6%	239	436	83%
Coût net	289	322	11.2%			

Politique de la ville : 322 K€ soit une progression de +11,2%

Ce budget concentre diverses missions portées par le pôle « Actions Sociales » :

Ces missions sont assurées essentiellement par des agents dont la charge de travail directe est partagée entre le pôle « Actions sociales » et le service développement économique, et pour la majeure partie de leur temps sont affectés au Centre Social Olympe de Gouges géré par la Ville de Dole.

Politique de la Ville : il s'agit des crédits alloués à la Ville Centre et aux associations pour les actions contractualisées dans le Contrat de Ville. L'enveloppe globale est en légère augmentation, soit 155k€.

Programme de Réussite Educative: comme depuis 2018, ce programme mobilise 27k€ alloués au CCAS de Dole qui est désormais chargé d'organiser cette action.

Prévention de la délinquance: cette mission entre depuis 2018 dans le giron de la Communauté d'Agglomération. Des crédits à hauteur de 19K€ sont pris en compte dans le budget 2024 afin de mener des actions dans ce cadre et sont inscrits sur le budget de la Tranquillité Publique.

Hors RH, Budget stable par rapport à celui de 2022

Explication sur l'évolution de la masse salariale : recrutement de 2 agents au CCAS et dans le cadre du PRE, un reclassement et deux apprentis à Olympe de Gouges, les recettes Ville sont en corrélation avec cette modification d'ETP.



Actions éducatives : 3 687 K€ en net, soit +25,6%

Fonctionnement Actions éducatives	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Enfance jeunesse-hébergement restaurati	1 455	1 491	2.5%	1 635	1 669	2%
Enfance jeunesse - ALSH	798	829	3.9%	1 787	1 814	1%
Masse salariale	9 246	9 961	7.7%	5 141	5 112	-1%
Total Action éducative	11 498	12 281	6.8%	8 563	8 595	0%
Coût net	2 935	3 687	25.6%			

Hébergement- restauration :

- Dépenses : **1 491 K€** soit +36K€
- Recettes : **1 669 K€** , soit +34K€

En raison de l'augmentation de la fréquentation et de l'ajustement du prix des repas.

Enfance-Jeunesse ALSH :

- Dépenses : **829 K€** avec une augmentation de +31K€ du fait de l'augmentation des coûts d'énergie dans les participations à verser aux communes et des prestations navettes entre sites
- Recettes : **1 814 K€** dont 1 493 K€ de prestations CAF avec une recette complémentaire au titre de la convention territoriale globale (CTG), 298K€ de recettes usagers et 23 K€ sur des participations SNCF et LPD
- *Explication de l'évolution de la masse salariale : dans le cadre de la convention de services communs, la ventilation entre agents affectés aux écoles et à la restauration scolaire a été revue pour être effectuée au réel, alors qu'en 2023 les agents étaient uniquement affectés aux écoles. Il n'y a donc pas d'augmentation d'ETP.*



Sports : 1 774 K€ soit +13,8% par rapport au BP 2023

Fonctionnement Sports	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Piscines	895	1 147	28,1%			
Gymnases	48	49	2,3%			
Stades	150	133	-10,7%			
Subventions	110	110	0,0%			
Autres charges (dont golf)	116	117	1,1%			
Masse salariale	590	514	-12,9%	349	296	-15,2%
Total Sports	1 909	2 070	8,5%	349	296	-15,2%
Coût net	1 559	1 774	13,8%			

Piscines: 1 147K€; ce poste est en augmentation de **+252K€** en raison de l'augmentation de la redevance versée au délégataire (montant de la redevance estimée en 2024 : 1 100K€), notamment afin de tenir compte de la formule de révision prévue au contrat de concession.

Gymnases: 49 K€ - Budget stable.

Stades: les charges nécessaires à l'entretien des stades sont en diminution (**133 K€**), du fait d'un stade en herbe transformé en synthétique.

Subventions : 110 K€, budget stable.

Golf: 110 K€, en stabilité



Actions culturelles

Fonctionnement Culture	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Evènementiel	439	487	10,9%			
Conservatoire musique	108	132	22,7%	342	352	2,9%
Lecture publique	102	117	15,1%	2		
Patrimoine écrit		7	100,0%			
Vie associative	4	20	395,0%			
Masse salariale	3 997	4 107	2,7%	1 043	1 166	11,9%
Total Culture	4 649	4 869	4,7%	1 387	1 518	9,5%
Coût net	3 263	3 351	2,7%			

Actions culturelles : 3 351 K€ en progression de +2,7%

Événementiel/Médiation culturelle : 487 K€, +10,9%

- ❑ Scènes du Jura : 382K€ aux Scènes du Jura (+27 K€)
- ❑ Contributions à l'EPCC Terre de Louis Pasteur (15 K€) et à l'EPCC de la Saline (10 K€).
- ❑ Diverses subventions aux associations culturelles sont aussi prévues sur le BP 2024 (45 K€).
- ❑ Enfin, le Grand Spectacle de Cirques et Fanfares sera pris en charge par le Grand Dole pour un montant de 25 K€

Conservatoire :

Dépenses : 132 K€, le budget de fonctionnement Musique et Danse est en augmentation (+24K€) du fait notamment de l'augmentation de la subvention à l'école de Musique de Tavaux (+20K€).

Recettes : 352 K€, les recettes usagers sont évaluées à la hausse compte tenu de l'augmentation des tarifs de scolarité (125K€). Les subventions à recevoir (CD39, DRAC) sont quant à elles anticipées en stabilité (217K€).

Lecture Publique : 117 K€ , en augmentation de 15K€ afin de mettre en place plus d'ateliers d'éducation artistique et culturelle (5K€), les autres augmentations sont liées aux abonnements (coût du papier), de la hausse des coûts de transport des scolaires et des frais de nettoyage.

A noter qu'il n'y a plus de recette car la gratuité a été décidée en 2023

Patrimoine écrit : 8K€, Nouveau budget afin d'accueillir de nouvelles expositions, de soutenir le projet de baillage

Vie associative : 20K€ de subvention pour les 30 clochers, pour le Critérium, la Traversée du Grand Dole, et autres subventions non encore fléchées.



Aménagement et attractivité du territoire

Fonctionnement Attractivité et Aménagement du territoire	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
DSP Transports	475	1 137	139,4%			
Transport mobilités	24	36	50,2%	6	7	27,3%
Développement économique	806	661	-17,9%	106	0	-100,0%
Reversement TA BA des zones		200				
Développement touristique	511	566	10,8%	120	165	37,5%
Habitat Gens du voyage	92	92	0,0%	5	0	
Droit des sols foncier	1	1	0,0%			
Urbanisme	38	30	-22,4%			
Masse salariale	881	963	9,3%	449	415	-7,5%
Total Aménagement du territoire	2 827	3 685	30,3%	685	587	-14,3%
Coût net	2 142	3 098	44,6%			

Aménagement et attractivité du territoire : 3 098 K€ en net , soit +44,6%

DSP Transports: 1 137 K€ afin principalement de prendre en compte en année pleine de la subvention d'équilibre au Budget Annexe (soit +625K€) en raison de la DSP qui a pris effet au 1^{er} septembre 2023.

Mobilités : 36 K€, ce budget porte les animations de la « semaine de la mobilité », soutenue par l'ADEME à hauteur de 7K€; les adhésions aux réseaux professionnels Agir, Mobigo et Vélo&Territoires, et enfin une étude MOBY

Développement économique : 661 K€ en dépenses et 0 € en recettes

- ❑ Compte tenu de l'installation du pôle universitaire au CAN, les entreprises se retrouvent délocalisées. En conséquence, les crédits relatifs au fonctionnement sont en partie retirées et aucune recette n'est prévue en 2024
- ❑ Les subventions et contributions attribuées aux différents organismes sont maintenues (aéroport Dole Tavaux, office de commerce, espace jeune, Initiative Dole Territoire, Afhypac, Innovia, programme insertion emploi) . L'enveloppe allouée à ce titre s'établit à 639K€ (-116K€ par rapport à 2023).

Reversement de la taxe aménagement au budget annexe des aménagements de zone : **200 K€** (nouveau en 2024)

Développement touristique : 566 K€ en dépenses et 165 K€ en recettes

- ❑ 550K€ sont versés à la SPL Hello Dole dont 300K€ pour la gestion de Dole Tourisme (+50K€ par rapport à 2023) et 250K€ pour la gestion de Doleexpo.
- ❑ Les recettes liées à la taxe de séjour sont en augmentation par rapport à 2023 (165K€). 10% de ces recettes sont reversées au CD39.

Habitat/Gens du voyage : 92 K€, budget stable, La politique de gestion des aires des gens du voyage nécessite une enveloppe globale de 92K€, dont 50K€ (montant identique à 2023) dans le cadre du contrat d'exploitation des aires des gens du voyage et de grand passage. La subvention à l'association Gadge est quant à elle reconduite à hauteur de 10K€.

Droit des sols - Foncier : 1 K€ pour la gestion de l'instruction des dossiers d'urbanisme

Urbanisme / Commerce : 30 K€ consacré au suivi des différents documents d'urbanisme (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et PSMV)



Services techniques et environnement

Fonctionnement Pôle technique	Dépenses			Recettes		
	BP 2023	BP 2024	Evol en %	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Environnement	525	536	2,1%	175	187	6,9%
Contribution SICTOM	4 425	4 570	3,3%			
TEOM				5 900	5 874	-0,4%
Etudes, travaux voirie	44	49	10,2%			
Etudes, travaux bâtiments	510	518	1,5%			
Garage, logistique, magasin, ateliers	125	131	5,2%			
Propreté et espaces verts	109	88	-18,7%			
Energie	1 879	1 523	-18,9%	1	25	
Eaux pluviales	185	240	29,7%			
GEMAPI	196	198	1,3%	243	248	2,1%
Masse salariale	4 660	4 788	2,7%	3 398	3 644	7,3%
Total pôle technique	12 657	12 642	-0,1%	9 716	9 977	2,7%
Coût net	2 942	2 664	-9,4%			

Services techniques et environnement : 2 664 K€ en net, soit -9,4%

Environnement : 536 K€ en dépenses (+2,1%) et 187 K€ en recettes (+6,9%)

- ❑ Actions éducatives et de prévention: 10K€
- ❑ Plan Climat : il s'agit d'actions développées dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial en partenariat avec l'organisme ATMO BFC pour 15K€.
- ❑ Natura 2000 : Les crédits sont relatifs à l'animation du site Natura 2000 et plan de développement rural pour 78 K€ financées par l'Etat et l'Europe (soit 170K€).
- ❑ Protection des milieux naturels : ce budget est consacré à l'entretien et la valorisation des espaces naturels sensibles des Monts Dolois et des sentiers dans le cadre du PDIPR (trames vertes). Il se compose de 55K€ de subventions (projets associatifs, partenariats...) et de 50K€ de frais dédiés à l'animation et à l'entretien de ces espaces.
- ❑ Ordures Ménagères: Un budget de 350K€ est consacré à la collecte des déchets et des encombrants.

La contribution au SICTOM est évaluée à **4 570K€** pour 2024, soit +3,3% par rapport au prévisionnel 2023.

En recettes, la TEOM dont le taux est abaissé à 9,91% au lieu de 10,41% les années précédentes est estimée à **5 874 K€**

Services techniques et environnement : 2 664 K€ en net, soit -9,4%

Voirie : L'entretien des voiries des aires de covoiturage et des voies vertes nécessite une enveloppe budgétaire de **49K€**, en hausse de 5K€

Bâtiments : **518 K€**, le marché d'exploitation – maintenance du complexe aquatique et sportif reste stable pour 2024 (425K€). Le reste du budget (107K€) est consacré à l'entretien et la maintenance des autres équipements gérés par le Grand Dole (médiathèques, conservatoire, structures périscolaires, stades, gymnases, centre d'activités nouvelles, bâtiments administratifs).

Garages, logistique, magasin, ateliers : **131K€** sont prévus pour l'entretien courant avec une enveloppe de 32K€ sur les carburants.

Propreté/espaces verts : une enveloppe de **88K€** (-21K€) est prévue pour la propreté de la voirie avec la redevance pour le SICTOM de 20 K€; concernant les espaces verts, une diminution de 40K€ est distingué par le fait de l'élagage nécessaire pour 2024.

Energie : **1 523 K€**. De BP 2023 à BP 2024, -355K€, soit - 19%.Après la réussite sur l'année 2023, le Plan d'Économies d'Énergies reste en vigueur pour 2024. En outre, le coût unitaire de l'électricité, du chauffage urbain et du gaz devrait baisser par rapport à 2023.

Eaux Pluviales : Ce budget comprend principalement une provision de 210K€ (+35K par rapport au BP 2023) relative à la redevance « Eaux pluviales » dont le Grand Dole doit s'acquitter. Alignement sur la redevance 2023.

GEMAPI: **198 K€**; Il s'agit des contributions versées aux différents organismes chargés de la protection des milieux aquatiques et de la prévention des inondations: Syndicat Mixte Doubs-Loue (144K€), Etablissement Public Territorial de Bassin –EPTB- (14K€), Syndicats de la Sablonne (5K€) et de l'Auxon (3K€). **248K€** sont prévus en recettes,



La masse salariale (chapitre 012) : 12 024 K€ en net, soit +5,8%

Masse salariale	BP 2023	BP 2024	Evol en %
Administration générale	1 986	2 079	4.7%
Moyens- Ressources	3 134	3 012	-3.9%
Action sociale	348	573	64.5%
Actions éducatives	9 246	9 961	7.7%
Sport	590	514	-12.9%
Culture	3 997	4 107	2.8%
Aménagement du territoire	881	963	9.2%
Services techniques	4 660	4 788	2.7%
Total Masse salariale	24 843	25 996	4.6%
Recettes (mutu, MAD, emplois aidés,IJ)	-13 483	-13 972	3.6%
Masse salariale nette	11 360	12 024	5.8%

Éléments de compréhension de la masse salariale :

Propos introductif : les ETP affectés au Grand Dole sont en augmentation (+11 ETP) en raison de la modification de la répartition budgétaire des agents employés dans les écoles et qui interviennent en restauration scolaire. Pour le BP 2024, la ventilation est effectuée au réel du temps de travail consacré aux écoles et sur la restauration, alors qu'auparavant ces agents étaient affectés à 100% dans les écoles.

La hausse de la masse salariale en net s'explique par :

<i>en K€</i>	
Augmentation ETP affectés au Grand Dole	170
Relèvement indice minimum/SMIC	79
Revalorisation point d'indice +1,5% en juillet 23	159
Evolution des grilles indiciaires 1/07/23	22
Attribution 5 points d'indice majoré 1/01/24	115
Cotisation CNRACL	39
GVT à 2%	80
TOTAL	664

Projections sur la CAF BRUTE ET NETTE

Epargne brute (en K€)	Atterrissage prév 2023	Atterrissage prév 2024
Fiscalité brute	33 991	34 519
dont CFE TF TH	11 844	12 317
dont TVA	14 268	14 300
dont fiscalité indirecte	1 946	2 028
dont TEOM	5 933	5 874
Prélevement sur fiscalité	- 10 862	- 10 871
dont ACTP	- 8 600	- 8 586
dont FNGIR	- 1 635	- 1 635
dont FPIC	- 577	- 600
dont Dégrèvements Fiscaux	- 50	- 50
Fiscalité nette	23 128	23 648
Compensations exonérations	3 234	3 387
DGF	3 400	3 500
Autres recettes	4 495	4 569
TOTAL Recettes nettes de fonctionnement	34 258	35 104
TOTAL Dépenses nettes de fonctionnement	30 773	31 736
<i>dont masse salariale</i>	<i>11 492</i>	<i>11 918</i>
<i>dont fonctionnement</i>	<i>19 281</i>	<i>19 818</i>
CAF BRUTE prévisionnelle	3 485	3 368
Recettes récurrentes d'investissement (FCTVA+Taxes d'aménagement)	1 200	1 200
Annuité de la dette	- 2 816	- 2 809
CAF NETTE prévisionnelle	1 869	1 759

Epargne brute = recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement hors intérêts de la dette

Epargne nette = Epargne brute - annuité de la dette (capital et intérêts) + recettes d'investissement récurrentes

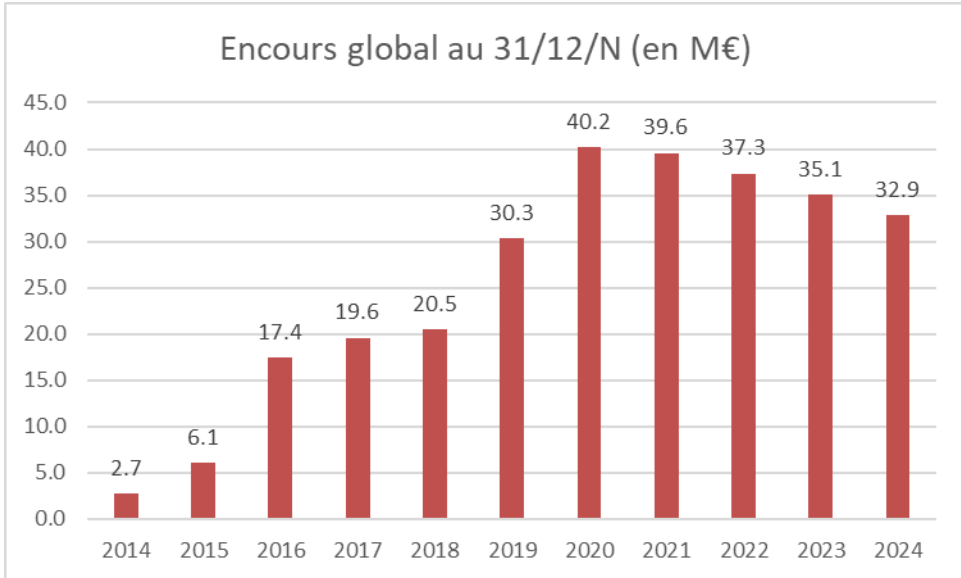
Détail des opérations en investissement : 7 357 K€ en net

INVESTISSEMENT 2023	BP 24 Dépenses	BP 24 Recettes
Fonds de concours aux communes	450	
Pôle universitaire	500	
Informatique/Moyens généraux	223	50
Jeunesse ALSH	4 350	1 229
Culture	1 899	1 200
Mobilités	483	470
Environnement	169	
Aménagements voirie	144	
Matériels et véhicules ST	199	
Travaux bâtiments	555	
Sports	2 002	1 411
Développement économique	200	
Foncier	85	85
Tourisme	135	
Habitat	2 090	1 720
PSMV	39	
TOTAL	13 522	6 165

Les investissements marquants du budget 2024

- **ALSH Authume:** 2 300 K€ avec des subventions attendues à hauteur de 1 184 K€
- **MPPE Périscolaire :** 1 000 K€
- **Travaux ALSH Rochefort:** 600 K€ (en net)
- **Habitat/Logement:** 2 090K€ avec un financement Etat de l'ordre de 1 720 K€
- **Terrain Synthétique Pépinière:** 1 700 K€ avec des subventions attendues pour 701 K€
- **Travaux Médiathèque Tavaux:** 1 200K€ avec un financement attendu de 700 K€
- **Travaux Médiathèque HD/Besson:** 500 K€ financés par le legs
- **Participation Pôle Universitaire:** 500 K€
- **Fonds de soutien aux communes :** 450 K€
- **Apport en compte courant SEMOP mobilités transports :** 350 K€

Évolution de la dette



Un encours de dette fin 2023 de **35,1M€** en baisse de -2,2M€ en raison d’une absence de recours à l’emprunt en 2023

Un emprunt d’équilibre prévu à hauteur de 6,4M€ en 2024.
En fonction de la réalisation du budget et des résultats constatés au CA 2024, l’appel à l’emprunt sera ajusté à la baisse et pourrait ne pas être nécessaire

en K€	2022	2023	2024	Evol 2023-2024
Emprunt contracté	-	-	-	
Intérêt de la dette	412	535	550	2,8%
Capital remboursé	2 220	2 255	2 250	-0,2%
Annuité	2 632	2 790	2 800	0,4%
Encours de dette	37 300	35 105	32 856	-6,4%

↓

L'évolution de l'encours de la dette telle que montrée ci-dessus est sans appel à la dette en 2024

Évolution de la dette :

- Une dette sans produit structuré
- La dette est à 23,4% en taux indexé et 76,6% en taux fixe
- Durée de vie résiduelle : 17 ans et 2 mois
- Taux moyen constaté : 1,43%

Ratio d'endettement	Atterrissage prév 2023	Projection 2024
Encours de dette (en K€)	35 105	32 856
Charge de la dette (en%)	-8,2%	-8,0%
Capacité de désendettement (en années)	10,1	9,8

La collectivité vise une capacité de désendettement de moins de 12 ans, en dessous des seuils d'alerte

Évolution de la dette globale tout budget confondus au 31/12/N:

	2022	2023	2024
Budget principal	37 339 K €	35 105 K €	32 856 K €
Budget Annexe ZAE	393 K €	290 K €	184 K €
Budget Annexe Transport	0 €	1 540 K€	1 460 K€
Budget Annexe Assainissement	5 390 K€	5 027 K€	4 695 K€
Total	43 122 K€	41 962 K€	39 195 K€

Le budget annexe transports : 6 664 K€ en fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT Budget annexe TRANSPORTS DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 179	6 254	20,8%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100	75	-25,0%
022	DEPENSES IMPREVUES	5	0	-100,0%
66	CHARGES FINANCIERES	50	58	16,0%
Total des dépenses réelles		5 334	6 387	19,7%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	70	177	152,9%
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	28	100	257,1%
Total des dépenses d'ordre		98	277	182,7%
Total des dépenses de fonctionnement		5 432	6 664	22,7%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	5	5	0,0%
73	IMPOTS ET TAXES	3 000	3 300	10,0%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	2 377	3 039	27,8%
75	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	50	320	545,2%
Total des recettes de fonctionnement		5 432	6 664	22,7%

Le budget annexe transports : 277 K€ en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0	0	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 633	192	-88,2%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	65	80	23,1%
Total des dépenses réelles		1 698	272	-84,0%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	0	5	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	0	
Total des dépenses d'ordre		0	5	
Total des dépenses d'investissement		1 698	277	-83,7%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	5	0	-100,0%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 600	0	-100,0%
Total des recettes réelles		1 605	0	-100,0%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	70	177	152,9%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	28	100	257,1%
Total des recettes d'ordre		98	277	182,7%
Total des recettes d'investissement		1 703	277	-83,7%

Le budget annexe transports : Eléments de compréhension

Les évolutions de ce budget s'expliquent par l'impact de la nouvelle DSP transport rentrant en vigueur à compter du 1^{er} septembre 2023.

DSP: les indemnités (part forfaitaire et part variable) dues à l'actuel titulaire de la DSP sont augmentées de 900K€ .

Après l'emprunt pour l'année 2023, 80 K€ sont à rembourser durant l'année 2024. De plus, un budget de 200 K€ a été attribué pour le leasing de bus.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées :

- La participation de la Région : 1 888 K€ versés par l'Etat à la Région en contrepartie de la gestion des transports scolaires puis intégralement reversés au Grand Dole.
- Le Versement Transport dont la recette est estimée à 3 300 K€.
- Une subvention d'équilibre du budget principal au budget annexe à hauteur de 1 137K€
- des recettes liées à des loyers et redevances dues dans le cadre de la nouvelle DSP à hauteur de 50K€

En dépenses d'équipement, 192 K€ sont prévus pour :

- le système de recyclage de la station de lavage
- Remise en état lavage
- Aménagements des locaux
- Borne de gestion Tockeim/AD Blue

Le budget annexe aménagement de zones : 3 021 K€ en fonctionnement

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 912	2 320	21,3%
66	CHARGES FINANCIERES	12	8	-33,3%
Total des dépenses réelles		1 924	2 328	21%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	307	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 600	386	
Total des dépenses d'ordre		2 600	693	0
Total des dépenses de fonctionnement		4 524	3 021	-33%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2022	BP 2024	Evol 23-24
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 300	2 273	-31,1%
70	PRODUITS DES SERVICES	1 224	548	-55,2%
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0	200	
Total des recettes de fonctionnement		4 524	3 021	-33%

Le budget annexe aménagement de zones : 2 380 K€ en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP2024	Evol 23-24
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	140	107	-23,6%
Total des dépenses réelles		140	107	-24%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	3 300	2 273	-31,1%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	0	
Total des dépenses d'ordre		3 300	2 273	-31%
Total des dépenses d'investissement		3 440	2 380	-31%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2022	BP 2024	Evol 23-24
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0	0	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	840	1 687	100,8%
Total des recettes réelles		840	1 687	100,8%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	307	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 600	386	-85,2%
Total des recettes d'ordre		2 600	693	-73,3%
Total des recettes d'investissement		3 440	2 380	-31%

Le budget annexe aménagement de zones : éléments de compréhension

Préambule : *la particularité des budgets aménagements de zones implique que toutes les dépenses sont inscrites en section de fonctionnement dans les comptes 6015 (achat de terrains), 6045 (frais d'études) et 605 (travaux). Les travaux retracés dans le budget annexe de lotissement sont ceux qui sont indispensables à la viabilisation des terrains (voirie, réseaux d'eau, d'assainissement, d'électricité, etc...). Lorsque toutes les dépenses ont été réalisées et, en tout état de cause à la fin de chaque exercice, on constate la valeur du stock, c'est à dire le prix de revient de l'aménagement, constitué de l'ensemble de ces charges. Cela se traduit par une dépense du compte de stock (3555) et une recette du compte de variation de stock en section de fonctionnement (compte 7135). Il s'agit d'une **opération d'ordre budgétaire entre sections** à inscrire dans les chapitres globalisés 040 en investissement et 042 en fonctionnement. Ces opérations sont équilibrées.*

Les dépenses et recettes de fonctionnement réelles concernent les zones suivantes :

- Rochefort : 600 K€ d'acquisitions foncières et 120 K€ de travaux.
- ZAC Epenottes : 588 K€ d'acquisitions foncières
- ZA Charmes d'Amont à Tavaux : 350 K€ d'acquisitions foncières.
- ZA Grand Prés Champvans : 200 K€ d'acquisitions foncières.
- ZA Saint-Aubin: 80 K€ de travaux sont inscrits
- ZA Espace commerciale de Choisey : 50 K€ de travaux sont inscrits.
- ZAC Mesnils Pasteur : 50 K€ de travaux sont inscrits

Un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de 1 687K€.

Le budget annexe assainissement : 2 933 K€ en fonctionnement

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Budget annexe ASSAINISSEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 186	1 068	-10,0%
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	170	170	0,0%
022	DEPENSES IMPREVUES	0	0	
66	CHARGES FINANCIERES	212	200	-5,7%
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	10	10	0,0%
Total des dépenses réelles		1 578	1 448	-8,2%
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0	640	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 025	845	-17,6%
Total des dépenses d'ordre		1 025	1 485	44,9%
Total des dépenses de fonctionnement		2 603	2 933	12,7%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	305	195	-36,1%
70	PRODUITS DES SERVICES	2 164	2 627	21,4%
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	135	111	-17,5%
Total des recettes de fonctionnement		2 603	2 933	12,7%

Le budget annexe assainissement : 4 265 K€ en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	36	150	322,5%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 270	3 520	55,1%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	401	400	-0,2%
Total des dépenses réelles		2 707	4 070	50,4%
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	305	195	-36,1%
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	0	0	
Total des dépenses d'ordre		305	195	-36,1%
Total des dépenses d'investissement		3 012	4 265	41,6%

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	BP 2023	BP 2024	Evol 23-24
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	480	620	29,2%
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	1 507	2 160	43,4%
Total des recettes réelles		1 987	2 780	39,9%
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0	640	
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	1 025	845	-17,6%
Total des recettes d'ordre		1 025	1 485	44,9%
Total des recettes d'investissement		3 012	4 265	41,6%

Le budget annexe assainissement : éléments de compréhension

Fonctionnement :

Dépenses réelles de fonctionnement : 1 448 K€ pour les contrats de concession, les prestations de services et le fonctionnement en régie directe du service assainissement

Recettes réelles de fonctionnement : 2 738 K€ en application de l'actualisation des tarifs de redevances de l'assainissement, soit une hausse de +463K€ de produits attendus.

Investissement :

Dépenses réelles d'investissement : 4 070 K€ dont 2 500 K€ de travaux pour Damparis, 800 K€ pour diverses réhabilitations et 200 K€ pour Tavaux.

Recettes réelles d'investissement : 2 780 K€. L'équilibre de la section d'investissement est assuré par des subventions à hauteur de 620 K€ et par l'inscription d'un emprunt d'équilibre à hauteur de 2 160 K€.